

Zeitschrift: Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Band: 34 (1977)
Heft: 11

Rubrik: Ailleurs

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Les JO pourraient être attribués à un pays

La session du CIO à Prague

La nouvelle formule d'attribution des JO à un pays et non plus à une ville suscite les commentaires les plus divers, à Prague, où le CIO a pris cette décision de principe. «Il est bien évident que nous n'avons adopté que l'idée mais dans les règlements, il nous faudra apporter des précisions», a déclaré le Dr Arped Csanadi, président de la commission du programme du CIO. «Nous ne pouvons bien entendu pas accepter un éloignement trop important des différents sites. Il nous faudra souligner l'idée de région autour d'une grande ville et peut-être permettrons-nous également le passage d'une ou deux frontières. Tout cela reste encore à définir.»

Pour sa part, M. Maurice Herzog, au nom de M. Jacques Chirac, maire de Paris, a invité le CIO à transférer son siège permanent de Lausanne à Paris si les difficultés persistaient au sujet du personnel du château de Vidy. La municipalité de Paris se proposerait de mettre à la disposition du CIO un établissement dont la surface des bureaux couvrirait environ 2000 mètres carrés.

Le CIO a reconnu cinq nouveaux sports non olympiques qui s'ajoutent à la liste des disciplines qui peuvent être incluses en tant que sports de démonstration au programme des JO. Il s'agit de la course d'orientation, du patinage à roulettes, du softball (dérivé du baseball), du badminton, du tennis de table.

Six villes américaines: Atlanta (Géorgie), Boston, Chicago, Los Angeles, la Nouvelle Orléans et New York ont fait savoir qu'elles étaient intéressées par l'organisation des JO d'été de 1984, a annoncé le Comité olympique américain. Une commission doit étudier d'ici au 31 juillet si ces candidatures disposent d'un soutien populaire et financier et si elles répondent aux critères établis par le CIO. C'est les 1er et 2 octobre prochain que le Comité olympique américain désignera la ville la plus apte à poser officiellement sa candidature. Celle-ci doit parvenir au CIO avant le 31 octobre 1977.

Le contrat de télévision passé entre les comités organisateurs des JO d'hiver de Lake Placid et la chaîne de télévision américaine ABC n'a pas été signé par le CIO, à Prague. Des divergences ont surgi entre la commission des finances du CIO et les responsables de Lake Placid qui ont quitté la capitale tchécoslovaque très déçus. «La position du CIO ne fait que retarder les formalités: c'est ridicule», a déclaré M. Ron McKenzie, président du comité d'organisation de Lake Placid. De son côté, le compte Jean de Beaumont, président de ladite commission des finances, prétend que Lake Placid a déjà touché une grande partie des 15,5 millions de dollars du contrat, mais que le comité d'organisation n'a pas respecté les échéances de virements au compte du CIO.

«Journal de Genève»

Le Conseil départemental des sports:

La parole est d'argent

Ce que c'est

Le Conseil départemental des sports ne vit ni d'impôts ni de cotisations. Il touche de l'argent du Conseil général qu'il répartit notamment dans les stages, les écoles de sport ou dans le coût des licences (10 F par licence à condition que la commune de l'intéressé verse 7 F).

Remarque de M. Zislin, le trésorier, avant d'être félicité pour son énorme travail «68 communes n'ont pas encore payé».

En 1976, le Conseil départemental des sports a disposé de 730 000 F. En 1970 le budget était de 178 000 F. En 1975, il était de 475 000 F. En 1977 il sera de 800 000 F.

Au cours de la réunion qui s'est tenue vendredi soir à la préfecture, sous la présidence de M. Erbland et en présence du Dr Götschy, de M. Molinier et des représentants d'OMS et des fédérations, il était évident que la parole fut d'argent.

400 grammes de documentation

Un document de 400 grammes était proposé à l'assistance. On le doit au secrétaire, M. Mangold: «Un travail de titan» déclara M. Erbland. Tout le sport du département y figure au travers des chiffres, des statistiques, des courbes, des pourcentages.

On constate que le football est toujours roi et de loin (15 716 licenciés), la gymnastique se porte très bien (3878). En progression: le handball, avec 4108 adhérents; le judo (3060); la natation (1715) et un tennis qui surprendra peut-être le plus avec 3197 pratiquants.

Les licenciés toutes catégories ont passé en un an de 45 617 à 47 593. Les jeunes licenciés sont toutefois en légère baisse (23 991 contre 23 119). L'USEP fait un bond spectaculaire: de 11 660 en 1974, l'USEP monte à 19 074 en 1977.

Questions sans réponses

Chiffres à l'appui, M. Molinier ne fait pas d'auto-satisfaction et donne matière à réflexions: «Je crois que nous avons atteint notre but, l'augmentation des licenciés est constante et les équipements ont progressé. Or, je me demande s'il faut rester sur notre base. Après des installations qui accompagnaient surtout des établissements scolaires, il faudrait peut-être songer à des installations plus spécialisées, pour la gymnastique ou le judo par exemple...»

M. Erbland: «Sans doute mais encore faut-il faire attention à des vagues passagères.» M. Molinier approuve.

Constatation générale: on note une saturation au niveau de l'accueil. M. Paul Muré, le nouvel élu au comité directeur en qualité de délégué d'OMS, expose son souci concernant le manque de dirigeants de basket à Guebwiller.

Faut-il spécialiser les équipements? Que faire pour assurer un accueil plus efficace? Les ques-

tions sont posées mais n'obtiennent que peu de réponse, ce qui signifie peut-être une impasse dans la conception des besoins.

Le calcul de M. Charles Bueb.

Il n'est plus question du «feu Centre régional» comme l'appelle M. Molinier, mais d'un Centre départemental, M. Charles Bueb fait part d'une enquête originale: «J'ai demandé à 25 comités départementaux, soit 109 clubs et 40 000 licenciés de m'indiquer les journées de stage dont ils auraient besoin par année. J'arrive à un total de 192 journées dont le prix journalier pourrait se situer entre 25 et 60 F.»

Le calcul de M. Bueb est habile: il tient à prouver qu'un centre départemental, a priori, serait parfaitement rentable.

La création d'une ...Commission

M. Erbland: «Le calcul de M. Bueb est intéressant.» Le Dr Götschy fait preuve de prudence: «Nous engageons les générations futures.» Le Dr Götschy continue: «192 journées c'est pas mal mais il faudra encore en trouver une centaine. Et puis, il faut songer au coût de la construction: 10 millions seraient tout juste suffisants. Et n'oublions pas les frais de fonctionnement.»

On décide finalement la création d'une commission. Le Dr Götschy, à la rentrée, demandera un accord de principe au Conseil général un lieu définitif... éventuel et un appel financier à l'état.

En clair, selon l'expression consacrée, la construction de ce centre n'est pas pour demain. «Rien de tel pour laisser mûrir une idée que de créer une... commission» disait un homme politique.

M. Erbland paraît agacé: «Il va falloir se décider sinon nous nous ridiculiserons...»

La conception des besoins

Cette réunion résume un énorme travail fourni par le conseil départemental. Elle s'ouvre aussi à la réflexion car rien n'est simple dès qu'il est question d'argent, en ce qui concerne l'accueil, les équipements spécialisés ou le Centre départemental. L'assistance s'est penchée avec sérieux sur les dossiers.

Le violent orage qui s'est abattu sur Colmar n'a dissipé personne, sauf M. Jean Steib qui s'est précipité à la fenêtre pour voir tomber la grêle: il est président de la Chambre d'agriculture.

par Francis Bræsch
«L'Alsace», Mulhouse